

**Liste candidate** **au Comité Régional SUD**

à adresser au siège social

du Comité Région SUD FFESSM, 46 Bd de Fenouil 13016 Marseille

« Il appartient à la tête de liste, candidat à la Présidence de s'assurer, dans les délais, de la réception de sa liste *auprès du siège régional SUD 50 jours avant l'AG élective (soit le 18 septembre 2020)* »

La représentation des femmes licenciées au sein des instances dirigeantes doit être conforme aux statuts région SUD

1. Candidat à la présidence : M / Mme
2. M/Mme
3. M/Mme
4. M / Mme
5. M/Mme
6. M / Mme
7. M/Mme
8. M/Mme
9. M/Mme
10. M / Mme
11. M/Mme
12. M/Mme
13. M/Mme
14. M / Mme
15. M/Mme
16. M/Mme
17. M/Mme
18. M/Mme
19. M / Mme

(Nom du médecin candidat : )

Je soussigné(e), candidat à la présidence, atteste que ma candidature n'entre pas dans le champ des incompatibilités prévues par les articles 16 et 20 des Statuts de la Fédération, et des Statuts régionaux PACA

Fait à le Nom, prénom et signature du candidat